



La Condition Publique souhaite disposer d'un mobilier pour la Maison Digitale.

Grâce au financement de la Fondation Orange, elle lance une consultation adressée aux designers.

Cahier des charges - Mobilier de la Maison Digitale

Consultation

La présente consultation concerne la conception du mobilier de la Maison Digitale, représentatif du projet de la Condition Publique et de la Fondation Orange. Sa conception est confiée à un prestataire unique ou un groupement de prestataires. Il(s) sera/seront sélectionné(s) après l'audition de 3 équipes présélectionnées. Le titulaire de la présente consultation doit respecter l'intégralité du cahier des charges.

La fabrication du mobilier conçu par l'équipe de designers retenue et en lien avec cette équipe pourra être menée à bien avec l'usage gratuit des ressources de la Halle C et du FabLab.

Contexte

La Condition Publique et son quartier

Implantée dans le quartier du Pile, la Condition Publique de Roubaix fut un lieu de contrôle, de stockage et de conditionnement de la laine, du coton et de la soie de 1902 à 1972. Acquis par la Métropole Européenne de Lille en 2000, puis mis à disposition de la Ville de Roubaix, l'édifice a fait l'objet d'un programme de réhabilitation conduit par l'architecte Patrick Bouchain, pour devenir une manufacture culturelle, lieu de vie, de travail et de diffusion artistique. C'est aujourd'hui un lieu aux multiples facettes : une pépinière d'expériences de création contemporaine, un lieu de travail et de production culturelle, un lieu de diffusion, mais aussi un lieu de vie et de fêtes, un lieu ouvert à tous qui promeut l'innovation sociale, la rencontre et l'échange et qui tend aujourd'hui à établir et maintenir un lien solide avec le quartier du Pile.

La Condition Publique se situe en effet au cœur du quartier du Pile situé à l'Est de la ville de Roubaix. C'est un quartier ancien au patrimoine architectural ouvrier, développé au début du vingtième siècle à l'ouverture de la Condition Publique et des usines avoisinantes. Il est aujourd'hui considéré comme l'un des quartiers les plus pauvres de Roubaix et bénéficie des politiques municipales en faveur des Zones Urbaines Sensibles et du Programme Métropolitain de Requalification des Quartiers d'Habitat Ancien Dégradé (PMRQHAD). Le quartier est donc actuellement en profonde mutation : rénovation urbaine, transformation, reconstruction.

Aujourd'hui, c'est aussi sous le signe de la réinvention et de la transformation que se place La Condition Publique. Depuis janvier 2016, Jean-Christophe Levassor a pris la direction de l'EPCC avec le projet de reconstruire ce lieu, pour en faire un lieu de développement et de coopération culturelle, un lieu de vie ouvert, accueillant les habitants du quartier, les résidents et les visiteurs dans un même espace de partage et de convivialité. La Maison Digitale s'inscrit au cœur de cette volonté.

La Maison Digitale, dispositif d'accompagnement et de formation à l'usage du numérique

La dématérialisation complète des actes administratifs sera effective d'ici 2022. Parmi les 3000 nouvelles démarches administratives qui devraient être entièrement numérisées, 500 en sont déjà dématérialisées depuis 2018 dont le Pôle Emploi, la CPAM, la préfecture, le trésor public et la CAF.

Or une étude publiée par le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie en 2018 indique que 36% des Français éprouvent une inquiétude à l'idée d'accomplir la plupart de leurs démarches administratives en ligne dont 8% arrêtent leur utilisation. Cela se traduit par l'abandon de recours à l'aide sociale et de santé.

Les personnes identifiées comme illettrées (illettré du numérique) dans ce rapport sont les personnes âgées mais parfois de très jeunes, de non-diplômés, des personnes aux bas revenus ou en recherche d'emploi. Autrement dit, ce sont les populations souvent en difficultés qui sont à subir une double-peine : exclusion sociale et numérique.

Quant au territoire dans lequel nous sommes situés, le sentiment de cet isolement est intensifié. La Condition Publique est implantée au cœur du quartier du Pile à Roubaix. Si la ville compte à ce jour 18% de ménages n'ayant pas accès à un ordinateur ni à Internet (source : Ville de Roubaix), le Pile compte 10170 habitants avec :

- Une part des familles monoparentales s'élevant à 22% contre 11% dans la MEL ;
- 40% de chômage contre 15% dans la MEL ;
- Taux d'activité des femmes : 48% contre 65% dans la MEL.

La place de la femme dans le marché du travail des quartiers classés politique de la ville comme le Pile est considérablement inférieure (38%) à celle dans la MEL (56%) ou encore dans la France métropolitaine (60%). (Source : agence de l'urbanisme de la MEL)

Pour la Condition Publique, la création d'une Maison Digitale vient compléter une offre large d'éducation populaire destinée à s'ouvrir et à répondre aux enjeux immédiats des habitants tout en le liant à la pratique d'un lieu artistique et culturel. Le développement d'une solution itinérante permettra également de faire le lien avec les nombreux partenaires de la Condition Publique sur le territoire (centres sociaux, CCAS, maison des associations...) et de toucher au plus près les personnes les plus fragiles.

Objet de la consultation

Forte de son expérience sur l'année 2020, la Condition Publique développe le projet de la Maison Digitale par la réalisation d'un mobilier dédié. Celui-ci contiendra les équipements pour réaliser des ateliers numériques, inclus dans une ou plusieurs caisses conçues et fabriquées de manière à ce que celle(s)-ci puisse(nt) à la fois être facilement transportable(s) et servir comme mobilier(s).

Le Mobilier répond à plusieurs objectifs :

- Permettre la tenue d'ateliers hors-les-murs, afin de toucher davantage de femmes qui n'oseraient pas de prime abord entrer dans la Condition Publique.
- Permettre la création d'une maison digitale dans les murs de la Condition Publique dont les contraintes d'exploitation comme lieu culturel imposent une grande modularité des espaces en fonction des événements.
- Permettre le stockage sécurisé du matériel dans un contenant compact.
- Permettre l'identification visuelle de l'atelier par un design aisément reconnaissable.

La réalisation du mobilier fera l'objet d'une documentation avec pour objectif de partager le savoir-faire en open source au profit d'autres Maisons Digitales.

Contraintes liées aux usages

Le mobilier de la Maison Digitale doit en premier lieu être adapté au transport. Puisque l'atelier est mobile, le matériel doit pouvoir être aisément transporté à la fois jusque chez les partenaires mais aussi au sein de leurs locaux, escaliers compris. Idéalement, une personne seule devrait être en mesure de monter un étage avec l'objet sans souffrir de son poids ni de son encombrement. Pour cela, on peut envisager un assemblage de plusieurs éléments distincts. Le matériel contenu dans l'objet ne doit pas risquer de dommage lors d'une manipulation normale du contenant.

Le mobilier doit ensuite permettre un accès rapide à tous les composants du kit numérique. Encore une fois, une seule personne doit pouvoir manipuler l'objet sans difficulté et déployer l'espace de travail rapidement. Les partenaires accueillant la Maison Digitale disposent d'espaces où installer les participantes. Le mobilier intervient comme meuble d'appoint ou dans le cas d'un déploiement en extérieur. Il n'est pas demandé de permettre à six personnes de travailler dessus. En revanche, la présence de plusieurs prises dans la conception et la possibilité de raccorder le mobilier au secteur en toute sécurité seraient un avantage non négligeable pour alimenter le matériel numérique.

Enfin, le mobilier doit constituer un stockage en soi. Entre deux ateliers, le matériel doit être stocké dans un volume minimal et sécurisé.

Cahier des charges techniques

Composition du kit pédagogique :

- 6 ordinateurs portables HP 250 G7 avec chargeurs et souris HP X900
- 1 vidéoprojecteur ACER (18,9 x 11,6 x 4,1cm, 0,5Kg)
- 1 toile d'écran pliable
- 1 mini serveur Raspberry Pi avec chargeur (9 x 7cm)
- 1 powerbank URBAN FACTORY (11 x 7,5cm)
- 10 tablettes avec coques et chargeurs (27 x 16cm)
- 1 enceinte bluetooth JBL (6,8 x 17,5 x 7,0cm 0,5Kg)
- 10 casques audio pliables
- 1 imprimante laser

Dossier de candidature

Il est demandé au designer candidat :

- Un texte d'intention au format A4, sur la compréhension du projet et les propositions de principe au regard des contraintes énoncées ci-dessus.
- Une sélection de 3 à 5 projets déjà réalisés, en guise de références.
- Un devis d'honoraires au forfait qui comprend les plans et la réalisation du chantier de construction. Les ressources du FabLab et de la Halle C ainsi qu'un plateau dans cette dernière peuvent être mis à disposition gratuitement.

Tarifs / Budget

Le budget maximum proposé pour la réalisation de la prestation se répartit comme suit :

4000,- € HT maximum pour la conception du mobilier.

3000,- € HT maximum pour la réalisation.

1000,- € HT maximum pour la commande de matériaux.

Procédure de sélection - critères

Une première sélection de trois candidats donnera lieu à des auditions par l'équipe de la Condition Publique, qui permettra si nécessaire une négociation tarifaire.

Le choix du designer ou de l'agence de design est établi sur plusieurs critères :

- La prestation du designer sera évaluée sur la singularité de l'idée, sa valeur d'usage et le respect des contraintes. L'outil devra présenter une esthétique forte tout en assurant une facilité d'utilisation.
- Le designer devra trouver une idée ingénieuse pour respecter les valeurs attendues, savoir les traduire en objets fonctionnels qui répondent aux contraintes des usages prévus avec ce mobilier.
- Le designer devra respecter le budget imparti.
- Le designer devra réaliser la totalité de la prestation.

Les livrables

Il est demandé au titulaire de la consultation d'assurer dans un premier temps la conception du mobilier :

- Des plans de l'objet dans sa globalité.
- Des croquis ou images 3D

Ces premiers livrables passeront par une validation auprès de l'équipe de la Condition Publique.

Dans un deuxième temps, il est demandé au titulaire de la consultation, soit d'assurer la réalisation de l'objet, soit d'assurer le suivi et de prendre part au chantier réalisé par la Condition Publique.

Date limite de candidature

14 février 2021 minuit.

Calendrier à titre indicatif

Lancement de la consultation : 18 janvier 2021

Réception des candidatures : 14 février 2021 minuit

Notification du candidat : 1^{er} mars 2021

Première esquisse et échanges avec les équipes de la Condition Publique : 10 mars

Deuxième rendu en intégrant les modifications demandées : 19 mars

Fabrication : 29 mars – 9 avril 2021

Première utilisation : 29 avril 2021

Contact

La Condition Publique**Contact suivi de projet :**

Amaury Percq (Assistant Développement et Innovation Sociale)

a.percq@laconditionpublique.com

Tél: 06 48 25 35 48

Contact technique :

Sylvain Laval (Coordinateur technique)

s.laval@laconditionpublique.com

Tél: 03 28 33 48 28